



**Procès-verbal de la séance régulière du Conseil d'établissement de l'école
Jacques-Rocheleau/St-Basile, tenue le mardi, 14 juin 2022, par l'intermédiaire de
la plateforme Teams**

| | | |
|--------------------|-------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| Présences : | Parents : | Anissa Bouikni, Sindy Brodeur, Katy Van Den Broele, Magali Demay et François Roy |
| | Absents | Mélanie Hinse |
| | Personnel école: | Katie Coulombe, Marie-Chantal Legault, Dominique Patry et Donald Rossignol |
| | Direction : | Christine Tremblay |

1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Roy constate le « quorum » et annonce l'ouverture de l'assemblée à

2. Adoption de l'ordre du jour - en pièce jointe

Ajout du point de vote

CE21/22-49 Adopté par Dominique Patry

3. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre et suivis – pièce jointe

CE21/22-50 Adopté

4. Parole au public

Aucun public

5. Correspondance

Aucune correspondance (Moyens d'actions des directions appuyés par la lettre déjà remise au CÉ -voir pièce jointe. + Six capsules s'adressant davantage au président du CÉ, on informe qu'elles peuvent être visionnées également par les membres.)

POINTS DE DÉCISION (30 min.)

6 Prévision budgétaire 2022-2023 – pièce jointe

Présenté et expliqué

CE21/22- Adopté par Katy Van Den Broele et appuyé par Magali Demay

7 Rapport annuel du conseil d'établissement – pièce jointe

Une présentation du document a été faite, cependant nous ne pouvons l'adopter car il n'est pas complété. Le président complètera la partie et nous le présentera pour adoption à la prochaine rencontre.

CE21/22- ce point sera remis à la prochaine rencontre.

8 Demande des 5^e année

Un montant de 600\$ est demandé pour un cercle de lecture et un pique-nique pour les élèves de 5^e année. Une proposition est faite afin de donner 1000\$ aux enseignantes. C'est accepté à l'unanimité par le CÉ.

CE21/22- Adopté par tous les membres du CÉ

POINTS D'ÉCHANGE & D'INFORMATION (20 min.)

9 Une demande d'autorisation par Mme Hélène Bienvenue de louer le gymnase de l'école J-Rocheleau

Accepté par tous les membres du CÉ

10 Information sur les services éducatifs complémentaires

Affections : M Charles Garand (6^e année) et Mme Mélanie Faubert (1^{ère} année), orthophoniste (Roxanne Haché), 3 TES (à venir), psychologue (Manouane Gauthier-Petit), une psychoéducatrice, deux orthopédagogues

11 Parole à la représentante de l'OPP

Aucune représentante

12 Parole au représentant au Comité de parents

Lors d'une soirée, des hommages sont rendus à des parents, des écoles pour leur implication et leur bon coup.

13 Parole à la représentante du service de garde

Il y a beaucoup de fébrilité chez les élèves en cette fin d'année. Une éducatrice prépare un spectacle avec des élèves de l'école. On tient à la féliciter!

14 Parole aux membres

Madame Magali Demay se questionne : Le CÉ a-t-il de l'argent pour payer un but de soccer aux élèves de l'école, doit-on faire une campagne de financement ou est-ce que la ville de St-Basile peut-elle contribuer? À suivre.

15 Parole à la direction

La direction a quitté au point 11 de l'ordre du jour (voir point 5)

16 Affaires diverses

Aucune

17 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Roy annonce la clôture de l'assemblée à 21h05

CE21/22- Adopté par

Christine Tremblay, directrice

François Roy, président